

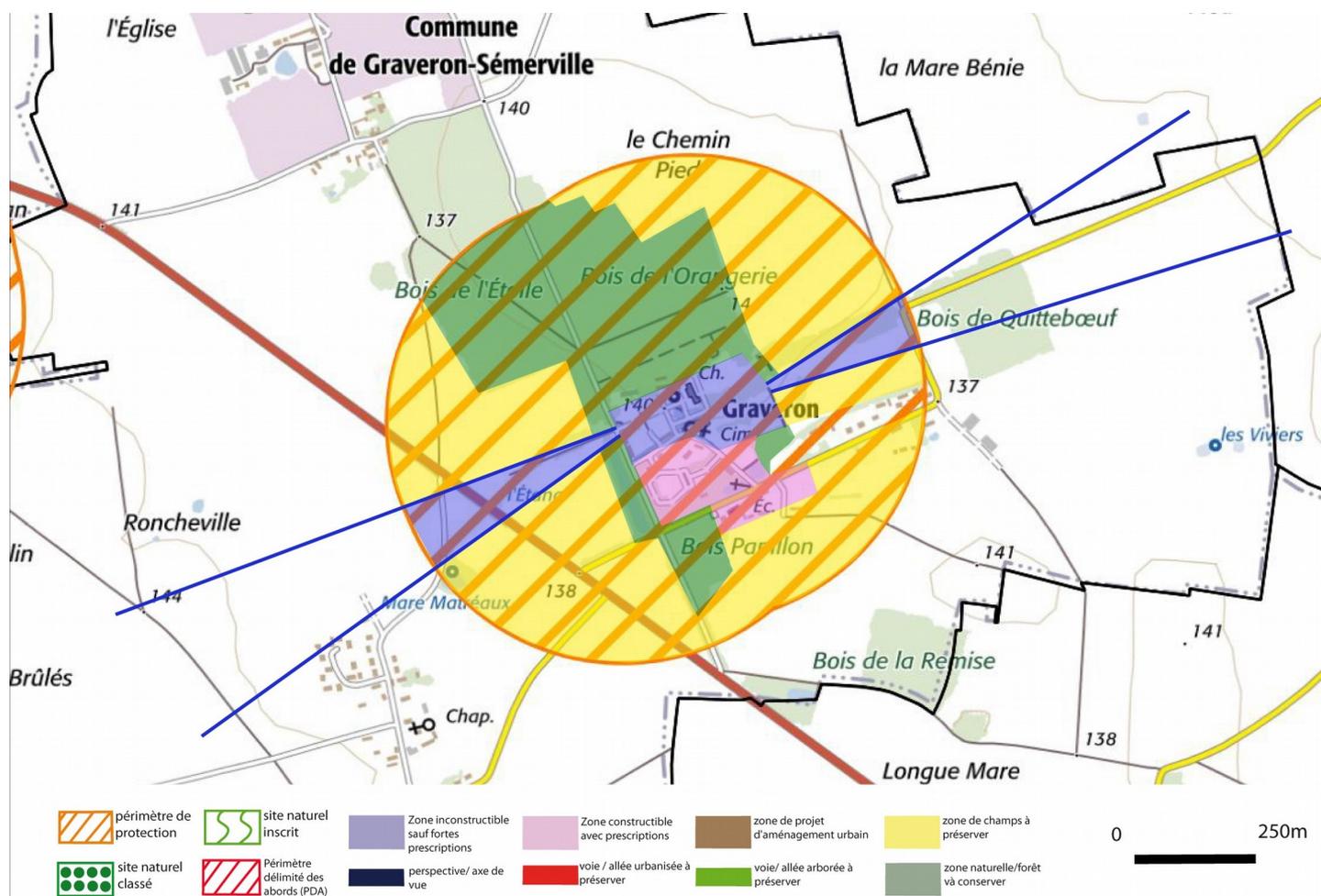
Graveron Semerville > Château

L'ancienne commanderie de Saint-Etienne de Renneville, sur la commune voisine de Sainte Colombe la Commanderie. Ce monument génère un débord de son périmètre sur la commune de Graveron Semerville mais ne touche pas celui du château.

Le château de Graveron a été inscrit en tant que monument historique le 22 janvier 1996. La protection comprend le château (sauf l'extension nord), le portail et le colombier.

Le fief de Graveron est mentionné vers 1400 comme possession du chevalier Raoul de Graveron. En 1599, le domaine est acquis par Etienne Bigot, un parlementaire rouennais dont la famille en conserva la propriété jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le château est construit au XVII^e siècle. Le projet initial prévoyait un corps central flanqué de deux ailes mais les travaux sont interrompus en 1689 : seule l'aile nord du logis central est érigée, avec un pavillon d'angle en saillie sur la cour. Les façades présentent une maçonnerie en moellons avec un ornement recherché de briques et pierre calcaire (bandeaux, chaînes, tableaux). De superbes lucarnes et une haute toiture en ardoises couronnent l'édifice. Les fossés et le portail d'honneur sont contemporains des édifices du XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle, un corps d'habitation secondaire et indépendant est accolé à l'angle sud-est du château. Au début du XIX^e siècle, le château est agrandi au nord et le colombier restant est aménagé en habitation, le second ayant été détruit à la Révolution. En 1949, l'extension nord, en partie ruinée, est reconstruite avec un parement de briques et pierres, plus austère que le château d'origine. Le domaine actuel a conservé ses dépendances, son parc boisé et ses jardins ornés d'arbres décoratifs (cèdres, séquoia, etc.).

Le château dispose d'un axe de vue Est-Ouest bordé d'alignements d'arbres qui lui assure des vues lointaines vers de vastes plaines cultivées. Le parc arboré forme un écran autour du château et de ses dépendances. Ce cadre rural, faiblement urbanisé, est à préserver.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le château vu de l'entrée des communes

Le colombier aménagé en habitation

Des dépendances



Le portail des communes

Détails du colombier

Détails de la façade

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun villi à jaune vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1°C). Les constructions en colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm.)

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



L'église de Graveron

La vue des communes vers l'église

La mairie de Graveron en briques



Une maison avec briques et pans de bois

Un ancien bâtiment agricole

Le bâti rural dans son cadre arboré